

## Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville

## Province de Québec

## Avis public

Aux personnes intéressées par un projet d'élevage porcin en vue de l'augmentation de la production annuelle de phosphore.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

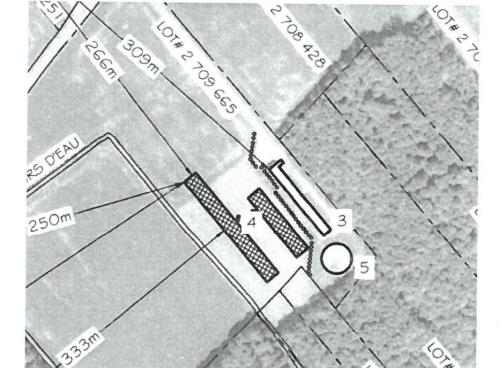
Le 4 octobre 2021, cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage local numéro 2017-02 et à la dérogation mineure, résolution 2021.10.08.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1er novembre 2021 à 19h30, au 406 rue Principale, St-Bernard-de-Michaudville. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens en vue de déterminer si le projet d'élevage porcin sera assujetti à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au 390 rue Principale jusqu'au 1er novembre 2021

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou être reçus aux bureaux de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville jusqu'au 1er novembre 2021, au 390 rue Principale.

Le projet d'élevage vise l'augmentation de la production annuelle de phosphore (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) du lieu d'élevage de porcs-engraissement, faisant en sorte de dépasser le seuil de 18 200 kg sans toutefois atteindre le seuil de 19 200 kg établie dans des installations existantes comprenant un bâtiment d'élevages porcins (bâtiment «3» sur le plan A) et deux bâtiments projetés (bâtiments «4» sur le plan A) (3 992 porcs à l'engraissement). Un réservoir à lisier sera ajouté à plus de 150 mètres du lieu d'élevage. La demande est effectuée par Guy Robert située sur le lot 2 709 665, 400, rang Amyot, Saint-Bernard-de-Michaudville.



DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 18e jour du mois d'octobre 2021

Émilie Petitclerc Directrice générale